

ACTIVATION DE VOTRE UNICARTE

Pour activer votre UniCarte vous devez imprimer, compléter et signer ce formulaire.

Tous les champs sont obligatoires. Seul le Titulaire Principal est autorisé à compléter ce formulaire.

Nom tel qu'affiché sur votre UniCarte dont vous êtes le titulaire principal :
Numéro de votre compte UniCarte : (Le numéro de compte se trouve au haut à droite de votre relevé de compte et comporte 10 chiffres)
Téléphone (tel enregistré dans votre dossier UniCarte):
Email (tel qu'enregistré dans votre dossier UniCarte):
Type de pièce d'identité fournie: CIN OU NIF Veuillez annexer une copie de cette pièce d'identité à votre formulaire.
☐ J'autorise la UniCarte à activer ma Carte Principale : 4 derniers chiffres
et je l'autorise à activer mes Cartes Additionnelles : 1) 4 derniers chiffres de la carte principale 2) 4 derniers chiffres de la carte additionnelle 4 derniers chiffres de la carte additionnelle
Date: / /

AUTRES MOYENS D'ACTIVER VOTRE CARTE SANS VOUS DÉPLACER

A. En ligne

- 1- Accédez à UNIBANKOnline au www.unibankhaiti.com.
- 2- Une fois sur votre profil, repérez l'onglet "Activation de votre UniCarte" et suivez nos instructions.

B. Par téléphone

- 1- Composez le code *555*1# et suivez les instructions.
- 2- Ou appelez le service d'activation UniCarte aux 22 99 22 00 22 99 23 23 28 12 53 00 qui traitera votre requête.

Signature du Titulaire Principal

CONDITIONS D'UTILISATION DE VOTRE CARTE DE CRÉDIT

- Votre carte vous est livrée désactivée. Pour toute utilisation, vous, titulaire principale, devrez solliciter son activation.
- Le délai maximal alloué pour activer votre nouvelle carte est de 2 mois.
- Les cartes additionnelles peuvent être activées ultérieurement ou en même temps que la vôtre. Cependant, la carte principale doit être activée avant.
- L'utilisation de la carte UniCarte est strictement personnelle, vous ne pouvez pas autoriser une tierce personne à l'utiliser.
- La carte de crédit devra obligatoirement être signée sur la bande de signature située au verso de la carte. L'absence de signature sur une carte de crédit justifie le refus d'acceptation de cette carte par un commerçant ou professionnel affilié.
- Vous devez récupérer votre PIN / NIP en contactant la UniCarte par téléphone.
- La transcription du PIN / NIP sur la carte de crédit est vivement déconseillée.
- Il vous est recommandé de payer au moins le minimum avant la date d'échéance.
- Assurez-vous d'utiliser votre carte que sur des sites internets sécurisés.
- Vous pouvez consulter en tout temps votre compte de carte sur UNIBANKOnline.

Pour plus d'informations, contactez-nous:

Par Tél : (509) 22 99 22 00 - 22 99 23 23 - 28 12 53 00 Par E-mail : unicarte@unibankhaiti.com